ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question écrite n° 31357

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne auprès de M. le Premier ministre l'intérêt de la proposition présentée lors d'un récent colloque sur l'intelligence économique tendant à la nomination d'un conseiller chargé de coordonner les actions de l'État et les politiques des entreprises, selon l'annonce faite en cette circonstance (1er décembre 2003). Il lui demande des précisions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le décret portant création d'un haut responsable chargé de l'intelligence économique a été promulgué en conseil des ministres, le 22 décembre 2003. Sous l'autorité du secrétaire général de la défense nationale, il assure la synthèse de l'information rassemblée par les différents services dans le domaine de l'intelligence économique et organise sa diffusion. De plus, il doit proposer les mesures et orientations visant au renforcement des capacités nationales dans ce domaine et concourir à la mise en oeuvre des décisions du Gouvernement en la matière. Monsieur Alain Juillet a été nommé le 31 décembre par décret signé par le Président de la République, haut responsable chargé de l'intelligence économique. Cette démarche, cohérente avec l'évolution du secrétariat général de la défense nationale vers la prise en compte globale des questions de sécurité, témoigne de la volonté du Gouvernement de développer une action vigoureuse en faveur de nos entreprises dans la compétition internationale.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31357
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 19
Réponse publiée le : 10 février 2004, page 998